

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. COMMANDES

1.1. Les présentes conditions sont applicables sur toutes commandes placées auprès de Dirame France à l'exclusion de toutes conditions du client. Toute dérogation à ces conditions doit faire l'objet d'une convention écrite signée par Dirame France. Si une ou plusieurs dispositions, ou une partie des dispositions, ne devaient pas être valides ou si une dérogation expresse devait être accordée, cela n'invaliderait en rien les autres dispositions, qui resteraient entièrement applicables. Aucun engagement pris par des représentants de Dirame France ou par des personnes agissant au nom de Dirame France n'est valide sans la confirmation écrite de Dirame France – cette dernière disposition ne vaut pas au cas où le client est un consommateur.

1.2. Lors de toute commande de travail sur mesure et de marchandises hors produits de stock standard Dirame France peut exiger le paiement d'une avance de 50%. L'annulation de commande, nonobstant s'il s'agit de travail sur mesure ou de marchandises standards, sera considérée comme rupture de contrat. Dans ce cas, sans préjudice du droit de Dirame France prouver des dommages supérieurs et d'exiger compensation, une indemnité forfaitaire de 10% du prix convenu sera facturée. Dirame France se réserve le droit de considérer la convention comme dissoute de plein droit, sans indemnité pour le client et sans mise en demeure préalable, en cas de faillite, d'insolvabilité manifeste, ainsi qu'en cas de modification importante de la situation juridique du client.

1.3. Dirame France peut surseoir à l'exécution de ses obligations et/ou exiger la résolution du contrat sans préjudice à son droit de réclamer des dommages-intérêts lorsque les circonstances économiques du client prennent une tournure moins favorable de sorte qu'une crainte fondée s'installe que le client ne pourra pas respecter une partie importante de ses obligations.

2. LIVRAISONS ET ACCEPTATION

2.1. Les prix sont exclusifs T.V.A., frais de livraison et de transport, assurance contre endommagement et/ou perte, et sous réserve de faute matérielle.

2.2. Les prix et listes de prix peuvent, à condition qu'elles soient notifiées, être révisées en conséquence de modifications dans les facteurs décisifs pour la détermination des prix de Dirame France, sans que cela puisse être invoqué comme un motif de résolution du contrat.

2.3. Les livraisons au-dessus de 125 EUR seront livrées franco. Pour les livraisons en dessous de 125 EUR un montant de 15 EUR sera imputé.

2.4. Pour les produits en stock le délai de livraison est de 3 jours ouvrables après la date de commande, sauf circonstances imprévues. Tous délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent donner lieu à la résolution du contrat, à un refus d'accepter les marchandises ou à une indemnité quelconque.

2.5. Les marchandises sont livrées et acceptées ou censées l'être dès l'instant de la remise des marchandises au client et si à ce moment aucun refus explicite et motivé de réceptionner n'est formulé. L'utilisation, même partielle, des marchandises équivaut acceptation.

3. PLAINTES

3.1. Sous peine d'extinction du droit de protestation, toute facture doit être protestée de façon motivée par email- ou courrier recommandé dans les huit jours de la date de facturation. Nonobstant ce qui précède, aucune plainte pour des vices apparents, marchandises manquantes ou livraisons non conformes ne peut être formulée après le jour de la livraison, conformément aux dispositions de l'article 2.5. Pour être valide toute autre plainte doit être motivée, contenir une description détaillée, et doit être formulée par courrier- ou email recommandé ou par fax dans les 72 heures de l'événement pouvant engager la responsabilité de Dirame France.

3.2. Sans préjudice à ce qui est mentionné à l'article 3.1. et 3.2. le retour et le restockage des produits de stock standards se font aux risques et frais de commandes spéciales en dehors des produits de stock standards ne seront pas repris ni échangés.

3.3. Sans préjudice à ce qui est mentionné à l'article 3.1. et 3.2. le retour et le restockage des produits de stock standards se font aux risques et frais du client et ne seront acceptés par Dirame France, sans reconnaissance préjudiciable aucune, à condition de l'attribution d'un Numéro d'Autorisation de Retour (R.A.N.) (= Return Authorization Number) par Dirame France. En outre, les marchandises et/ou leur emballage ne peuvent être endommagés(es), expirés(es), démodés(es) ou sortis(es) de l'assortiment et elles doivent encore constituer une unité de vente.

3.4. Les frais de traitement et de restockage sont de 10% en cas de retour endéans le 1^{er} et le 2^{ème} mois ; 20% en cas de retour à partir du 3^{ème} mois jusqu'au 6^{ème} mois après livraison. Les marchandises qui après date de facturation sont âgées de plus de 6 mois ne peuvent plus être traitées en tant que retour, échange ou à créditer.

4. RESERVE DE PROPRIETE

Jusqu'au paiement intégral du montant principal, des frais et des intérêts qui seraient éventuellement échus, les marchandises livrées demeurent la propriété de Dirame France. Jusqu'à ce moment Dirame France peut en disposer librement. Cette clause de réserve de propriété s'applique également en cas de faillite. Le client veillera à ce que l'identification des marchandises reste possible. Le risque concernant les marchandises est transféré au client au moment de leur remise comme mentionnée à l'article 2.5.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Toutes les factures de Dirame France sont payables comme suit : à 253 Bld du Leeds, 59777 Lille, ou par virement ou versement sur le compte FR76 1460 7003 7960 5213 1278 614 , SWIFT : CCBPFRPPMAR . Sauf accord contraire par écrit, tout paiement se fait dans les 30 jours de la date de facturation.

5.2. En cas de non-paiement à la date d'échéance deviendront de plein droit et sans mise en demeure préalable

- dus des intérêts de retard du montant de 12% par an, ainsi qu'une indemnité forfaitaire égale à 15% du montant total de la facture resté impayé (avec un minimum de 124 EUR) (au cas où le client est un consommateur, une même indemnité forfaitaire est applicable pour les cas où Dirame France reste en demeure d'exécuter le contrat et que cela n'est pas dû à des circonstances en dehors de la volonté de Dirame France.
- immédiatement exigibles tous montants de factures, même non encore échues, nonobstant l'émission de lettres de change à des dates ultérieures ce qui n'emporte pas novation,
- dus tous frais de recouvrement de créances à charge du client

6. GARANTIE ET RESPONSABILITE

6.1. Sous réserve d'acceptation, seuls la garantie, le délai de garantie et la responsabilité du fournisseur de Dirame France sont applicables.

6.2. Dirame France n'est pas tenu à garantir pour vices cachés qu'il ne pouvait connaître en tant qu'importateur/distributeur. En tout cas Dirame France n'est pas responsable pour les accidents ou le dommage causés aux personnes ou biens ni pour le dommage dû à des vices apparents ou cachés des marchandises livrées ou à d'autres manquements si les marchandises ont été placées, stockées, conservées, utilisées ou manipulées sans prendre en garde les instructions spécifiques ou les conditions d'utilisation ou de conservation de Dirame France ou du fournisseur de Dirame France, dont le client reconnaît avoir connaissance.

6.3. En cas de plaintes fondées formulées conformément à l'article 3 Dirame France a le choix entre le remplacement des marchandises ou le remboursement du prix d'achat. Toutes autres garanties ou responsabilités sont explicitement exclues comme entre autres sans pour autant être limité à : l'indemnité pour dommage indirect (y inclus le dommage indirect, le dommage pour perte de bénéfices, le dommage pour économies manquées, le dommage pour stagnation d'entreprise, le dommage immatériel, le dommage de tiers).

7. REMISE

7.1. Dirame France accepte une remise de 2% sur le montant net de la facture en cas de paiement de factures par domiciliation.

7.2. Toute remise accordée par Dirame France est un avantage temporel qui peut être révoqué à tout instant.

8. DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DE LITIGES

Tous litiges entre les parties concernées, découlant directement ou indirectement de ou se rapportant à la commande et au contrat entre les parties relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Lille (dans les cas où le client est un consommateur, la présente clause de compétence n'est pas applicable).

Dirame France S.A., 253 Boulevard du Leeds, 59777 Lille